LE MOT DU MAIRE



Chères Bernissoises et chers Bernissois.

Voici le nouvel agenda. Cet outil convivial et pratique a été mis à jour. Vous appréciez son aspect utile aussi je ne doute pas que vous le garderez à portée de main.

Permettez-moi de l'occasion pour remercier nos partenaires qui le financent ce qui fait qu'il ne coûte rien aux contribuables que nous sommes. Ces entreprises sont un moteur économique important pour notre village : puissent-elles se développer et participer ainsi encore plus au dynamisme du territoire.

L'avenir se prépare dès aujourd'hui d'autant que la réalisation des projets nécessite réflexions, échanges, procédures à suivre scrupuleusement et bien sûr financements à trouver. Néanmoins l'implication de la municipalité est entière comme le démontrent les réalisations sur la voirie, l'avancement des projets comme la nouvelle caserne de gendarmerie, le pôle médical, le réaménagement du site du Vieux-Mûrier, le parking des écoles, le temple, l'agenda d'accessibilité programmée et la modernisation de la cantine.

Certains trouvent que le temps passe vite mais il convient de mesurer les difficultés pour faire aboutir un projet pour lequel une programmation pluriannuelle est indispensable afin d'intégrer une réalisation par phases.

Il convient de dire la qualité de l'appui apporté par nos partenaires qu'ils soient privés ou structures intercommunales au premier rang desquelles Nîmes-métropole intervient comme un financeur majeur. J'ai évoqué l'année dernière cette intelligence collective de l'action publique et il me faut rappeler également l'aide précieuse apportée par les grandes collectivités telles que le département du Gard et la région Occitanie.

Nouvel agenda signifie qu'une nouvelle année arrive. Au nom de tout le Conseil Municipal, je vous présente nos vœux les plus sincères pour 2019. Profitez bien de cette période des fêtes de fin d'année qui sont généralement l'occasion de retrouvailles familiales dans la convivialité.

Au plaisir de vous retrouver bientôt durant les moments forts de la vie villageoise et notamment pour les vœux en janvier prochain. Vous y serez cordialement invités.

Très sincèrement vôtre.
Théos GRANCHI

M. LE MAIRE ET SON CONSEIL MUNICIPAL



Théos GRANCHI
Maire
Sur rendez-vous.

Les Adjoints



Jean-Paul KLEIN
Affaires générales, gestion du personnel, finances.
Sur rendez-vous.



Philippe RIBARD
Éducation, jeunesse, affaires scolaires, activités extra scolaires.
Le 1er lundi du mois de 18hà 19h.



Charles Marmier
Voirie, travaux, espaces publics.
Le 1er mardi du mois entre 18het 19hsur RDV.



Sylvie MAZEL
Vie associative.
Sur rdv au 04 66 71 10 15.



Dominique RIBES
Urbanisme.
Le 1er mardi du mois de 18hà 19h.



Monique BOURDIAUX
Solidarité, affaires sociales et insertion.
Au CCAS les mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Les Conseillers délégués



Sylvie DE FILIPPI BANYOLS
Petite enfance, à la crèche



Sophie ROUVIERE
Communication.
Le 2ème lundi du mois entre 17h30 et 18h30 sur rendez-vous.



Alain FLOUTIER
Syndicats Intercommunaux.
Le 1er vendredi du mois sur RDV.



Isabelle DARASSE
Banque alimentaire

M. LE MAIRE ET SON CONSEIL MUNICIPAL

Les Conseillers



Denis
BEUDARD



Marie-Laurence
VAXELAIRE



Michel
BEAUD



David
ARNAL



Corinne
TIMOTHÉE



Aline
LOUVET



Marjorie
BONNEAU



Marypierre
GUERIN



Eric
DURAND



Christophe
JOLY



Alex
LAVAL



Emmanuelle
GAVANON



L'HISTOIRE DE BERNIS

Géographie

La commune de Bernis, incluse dans le canton de Vauvert, fait partie de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole.

De forme grossièrement rectangulaire, elle est limitée au Nord par la commune de Milhaud, au Sud par les communes de Aubord et de Beauvoisin et à l'Ouest par la commune d'Uchaud.

Son altitude moyenne est d'environ 20 mètres. Son territoire se développe sur une superficie d'environ 1214 hectares à partir de la pointe méridionale des coteaux nîmois dans la plaine de Vistrenque et sur les bourrelets des Costières.

Ces trois unités géographiques résultant de déformations tectoniques sont très différentes. Elles se répartissent du Nord au Sud :

• Les coteaux cévenols, constitués d'épais bancs de roches calcaires formées à l'ère secondaire, s'enfoncent sous la plaine du Vistre. Ils connurent tout à tour le flux et le reflux des cultures. Ils sont aujourd'hui le domaine incontesté de la garrigue.

• La plaine de la Vistrenque est une plaine alluviale dont les alluvions déposées par le Rhône sont recouvertes en surface de limons dus en grande partie aux débordements du Vistre.

Une nappe phréatique, alimentée par des courants venant des garrigues, coule sous ses alluvions à une profondeur moyenne de 12 mètres. C'est sur ces terrains où prédominent cultures maraîchères et fruitières, en bordure des garrigues, que le village de Bernis s'est implanté et développé au fils du temps.

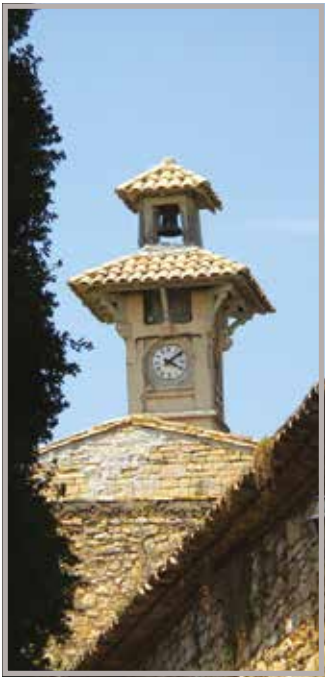
Les Costières, dont le sol est constitué par des dépôts laissés par le Rhône, comprend de nombreux galets associés à du

gravier et du sable. C'est ici le domaine de la vigne et des arbres fruitiers.

Tourisme

Bernis est un village typique moyenâgeux languedocien. De nos jours, l'esquisse de la motte féodale s'y devine encore au cœur de l'enceinte médiévale dessinée par une magnifique circulade ombragée de platanes centenaires et bordée de maisons bourgeoise du XIX^{ème}, souvenirs des grandes heures de la viticulture régionale.

À l'intérieur, outre la veille tour carré du XIII^{ème} siècle devenue emblème du village et le vieux château fortement endommagé par les siècles, au détour d'une des nombreuses ruelles aux noms évocateurs (rue de la Juiverie, rue de Four, rue de la Coquille, la Grand Rue), on peut remarquer çà et là en façade des vieilles demeures, quelques discrets vestiges architecturaux (croisées de fenêtre, pas de porte, une enseignes de charron…) témoins du riche antécédent historique du village.



L'HISTOIRE DE BERNIS

Le plus bel ensemble architectural médiéval est sans conteste l'église Saint André. Construite dans le premier quart du XIIème siècle sur les fondations d'un primitif prieuré bénédictin implanté à proximité de l'antique Via Domitia, elle ne conserve de cette époque que les trois travées de décharges doubles de la nef et sa façade de calcaire rose agrémentée d'un magnifique porche provençal. Le clocher beaucoup plus tardif date du XVème siècle. À l'intérieur, à remarquer, la deuxième colonne de gauche n'est autre qu'une borne milliaire de l'empereur Claude (41-54 ap. J.C.) empruntée à la Via Domitia, trois grands tableaux du peintre nîmois Melchior Doze (1827-1881), la magnifique pierre tombale du XVIIème siècle portant les blasons de Louis Bérard et de sa femme Louise Brémond. Elle mérite à elle seule le détour !





Enseignement primaire

Ecole maternelle Paul Fort

La maternelle accueille les enfants de 3 à 6 ans.

• Les horaires :
De 8h45 à 12h puis de 14h à 16h45.

Directrice : Mme Chafer Odile

• Coordonnées :
Avenue de la Vaunage - 30620 Bernis - **04 66 71 35 73**

Ecole élémentaire Paul Fort

• Les horaires :
De 8h30 à 12h puis de 14h à 16h30.

Directrice : Mme Timothée Corinne

• Coordonnées :
Avenue de la Vaunage - 30620 Bernis - **04 66 71 27 74**

INFOS JEUNESSE - ENFANCE

Centre de loisirs de Bernis

Accueil éducatif et ludique des enfants de 3 à 10 ans. Le centre de loisirs est ouvert en semaine : de 7h30 à 18h30 (mercredis). Accueil enfants sur les jours scolaires : Matin :7h30-9h - Midi : 11h30-12h et 13h15-14h - Soir : 16h30-18h30 et pendant les périodes de vacances scolaires hormis celle du mois de décembre. Lieu : Groupe scolaire Paul Fort à Bernis - Renseignements : **06 74 05 22 67**

Espace jeunes de Bernis

accueil des ados de 11 à 17 ans tous les vendredis de 16h30 à 19h, les mercredis et samedis de 14hà 19h. En période de vacances scolaires (hors Noël et deuxième quinzaine d'août). Lieu : Rue Saint Léonard à Bernis
Tél : **04 66 71 12 41** ou **06 74 05 22 67**

ARERAM : Institut médico éducatif

Centre Sairigné - Avenue de la Vaunage BP4 - 30620 Bernis
Tel : **04 66 71 14 16**

Crèche « La ronde des enfants »

1 rue de la Croix du Vent à Bernis
Contact : **04 66 71 07 03**

Assistantes maternelles de Bernis

Melle BUJADINOVIC Karine - Port : 06 43 80 51 11
Mme BEAUD Nelly - Port : 06 65 28 90 23
Mme BENAMOUR Sylvie - Tél : 06 61 53 40 76
Mme CASADO Karine - Port : 06 50 04 36 93
Mme GASTALDO Guylène - Tél : 04 66 71 53 14
Mme GUILLAUME Emilie - Port : 06 76 29 87
Mme HONIAT Chantal - Port : 06 89 28 33 58
Mme HUGONI Florence - Port : 06 23 01 22
Mme JEAUMES Angélique - Port : 06 20 36 02 08
Mme LENCLOS Sylvie - Port : 06 34 90 72 50
Mme LIGONIE Cécile - Port : 06 80 74 95 72
Mme RADET Christel - Tél : 06 62 65 25 94
Mme ROUVIERE Sophie - Port : 06 82 91 70 17
Mme VIDAL Anne - Tél : 06 32 33 03 27
Mme WINTREBERT Cloé - Port : 06 09 63 13 84

LA BIBLIOTHÈQUE

Contact

Responsable :
Pascale Morice
Maison des associations, rue des Aires
Tél : **04 66 88 50 09**
Port : **06 64 74 64 33**



Horaires d'ouverture au public

- Lundi : 16h30 – 17h30
- Mercredi : 10h– 12h
- Samedi : 10h– 11h30
- Période de vacances scolaires : Samedi : 10h- 11h30

Activités pour les adhérents de l'Association Culturelle Bernissoise

Mercredi de : 10h– 12h

- 10h- 11h: Activités autours du livre et de l'écriture pour les enfants de 6-11 ans
- 11h- 12h: Heure de conte pour les enfants de 4 à 6 ans
- **Tarifs :**

Adhésion (par Famille) à l'Association Culturelle Bernissoise : 10€ par an.
Coût pour le mercredi: 2€ par enfant et par présence.

Régulièrement, la bibliothèque organise des expositions et des animations variées.



SALLE MULTI-ACTIVITÉS

La location de la salle Multi Activités est ouverte à tous les Bernissois ainsi qu'aux personnes extérieures à la commune.

Elle est située 25 Route de Nîmes à Bernis.

La salle peut accueillir 299 places assises au maximum.

Tarifs de location

• **Pour les Bernissois** : 550€ les frais de location.
• **Pour les personnes extérieures à Bernis** : 20€ les frais de location.

À fournir

• **Lors de la réservation** : un chèque de 2€.
• **Lors de la remise des clefs** :
- Un chèque du montant des frais de location (selon tarif de location ci-dessus).
- Une attestation d'assurance qui couvre la location au titre de la responsabilité civile.
- Un chèque de 10€ (Dépôt de caution).

Informations utiles

Pour plus d'informations, contacter la Mairie de Bernis :
17 Bld Charles Mourier - 30620 Bernis.
Tél : **04 30 06 52 70**



SERVICES À LA PERSONNE

Le CCAS Centre d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale anime l'action générale de prévention et de développement social de la commune en direction des jeunes, adultes et personnes âgées.
Il travaille en liaison étroite avec les institutions comme le Conseil Général, la Préfecture, la DDAS, la CAF, la Maison Départementale des Personnes Handicapées, l'UDAF, les Centres sociaux, les Centres hospitaliers.
Le CCAS de Bernis est installé dans les locaux de la mairie et bénéficie d'une entrée indépendante, rue de la Coquille (entrée derrière la mairie).
C'est Mme Bourdiaux et Mme Garrido qui vous accueille selon les horaires suivants :

- le lundi après-midi de 14h à 16h
- le mardi après-midi de 14h à 16h
- le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h
- le vendredi après-midi de 14h à 16h

Contact au **04 30 06 52 76** ou **ccas@bernis.fr**

Assistante Sociale

Mme Server et Mme Courbaud reçoivent en mairie uniquement sur rendez-vous au **04 66 02 13 60**

Présence 30 Aide à Domicile

Permanences de Mme Charron et Mme Cordier en Mairie les 2ème et 4ème jeudis de chaque mois de 9h à 12h

Maison de retraite

Résidence
Les Opalines de Bernis
Impasse de la Thébaïde
30620 Bernis
04 66 71 70 50



Conciliateur de Justice

Permanence en Mairie d'Uchaud.
Téléphonez au **04 66 71 11 75** pour prendre rendez-vous

Les transports collectifs à Bernis

• TANGO
Transport de l'agglomération Nîmoise
LIGNE 11 et LIGNE TEMPO 223
Pour avoir toutes les informations sur les transports de l'agglomération nîmoise, rendez-vous sur : **www.tangobus.fr**

• EDGARD
Transport du conseil général
LIGNE C33 : Le Cailar - Nîmes / Nîmes - Le Cailar
Pour avoir toutes les informations sur les transports de la région gardoise, rendez-vous sur : **www.edgard-transport.fr**

Ramassage des déchets ménagers

• **Sacs noirs et containers** : mardi et vendredi entre 5h et 12h.
Pensez à sortir vos poubelles le lundi et jeudi soir !
• **Sacs jaunes** : mercredi entre 5h et 12h
Pensez à sortir vos sacs jaunes le mardi soir !

Collecte des encombrants

Nîmes Métropole met en place un service collecte des encombrants.
Pour tout renseignement, contacter : **04 66 02 54 54**

Déchetterie La Soutiranne

Chemin Carrières Souterraines 30540 Milhaud
Tél : **04 66 74 13 08**
Horaires à compter du 1er janvier 2018 :
8h30-12h / 13h30-17h30 du lundi au samedi.

Carte de déchetterie
Pour accéder à la déchetterie, une carte doit être obligatoirement présentée au gardien.
Cette carte est réservée aux habitants de Bernis. Pour

l'obtenir, présentez-vous en mairie pour obtenir le formulaire à remplir ou téléchargez-le sur le site de Nîmes métropole rubrique "Demander une carte d'accès en déchèterie pour les particuliers".

RAPPEL DES REGLES D'ATTRIBUTION

• Une carte par foyer
• Ne permet d'accéder qu'à la déchèterie de rattachement de la commune
• Utilisable par les particuliers uniquement !
• Dépôts limités à 1 m³ par jour pour tous les types de déchets
• Attribution sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois à joindre à ce formulaire.

DEMANDE A RETOURNER ACCOMPAGNEE DES JUSTIFICATIFS
• **Par courrier** : NIMES METROPOLE - DCTDM
3 Rue du Colisée – 30 947 Nimes Cedex 9
• **Sur place** : NIMES METROPOLE - DCTDM
Le colisée - Bâtiment 2 - 1 rue du colisée - Nîmes
Par télécopie : **04 66 02 55 86**
Par courriel : **dctdm@nimes-metropole.fr**

Horaires d'ouverture depuis le 1er janvier 2018

JOURS	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	8h30 - 12h	13h30 - 17h30
Mardi	8h30 - 12h	13h30 - 17h30
Mercredi	8h30 - 12h	13h30 - 17h30
Jeudi	8h30 - 12h	13h30 - 17h30
Vendredi	8h30 - 12h	13h30 - 17h30
Samedi	8h30 - 12h	13h30 - 17h30
Dimanche	Fermée	Fermée


pub

NUMÉROS UTILES



Services administratifs

Mairie
17 Boulevard Charles Mourier
30620 Bernis
Tél : **04 30 06 52 70**
Fax : **04 30 06 52 77**
accueil@bernis.fr
Horaires : du lundi au jeudi :
8h- 12het 16h- 18h
Le vendredi : 8h- 12het 14h17h.

Service urbanisme
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 heures à 12 heures
- Pas de permanence le mercredi
- Dépôt de dossiers d'urbanisme en dehors des jours de permanence sur rendez-vous en appelant le numéro du service urbanisme :
Tél : **04 30 06 52 71**

Police municipale
06 23 71 16 08
M. François ESPADA :
06 23 71 16 08
Mme Sylvie KINDELBERGER :
06 03 09 60 88

Gendarmerie Nationale
04 66 71 39 10
Rue Bernard Moal
30620 BERNIS

La POSTE

Ouverte le : LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI et SAMEDI : 9h à 12h
Le JEUDI : 9h30 à 12h.
Un accueil téléphonique est par ailleurs accessible via le 3631 (appel gratuit depuis un poste fixe) pour les questions relatives au courrier et au colis ; et le 3639 (0,15€ TTC/min + surcoût éventuel selon opérateur) pour les questions relatives aux comptes bancaires.

Citéos
0839 18 48
Gestionnaire des installations d'éclairage public de votre commune

NUMÉROS UTILES

Professionnels de santé

Médecins généralistes
Meyer - Lassalle
04 66 71 29 61
Meyer Frédéric
Lassalle Mariane
36 bd Charles Mourier
30620 BERNIS

Chirurgien-dentiste
THEUIL Christine
04 66 80 42 15
3 rue du Lavoir - 30620 BERNIS

Chirurgien-dentiste
Castellino Drimaracci Magali
04 66 51 94 49
7 rue du Château
30620 BERNIS

Infirmier
Wilmes Hayette
06 75 60 24 37
7 rue Bernard Moal
30620 BERNIS

Infirmière
Dijol Ratto Magali
04 66 71 16 28
14 chem Cavaliers
30620 BERNIS

Infirmière
Froment Patricia
04 66 71 09
12 chem Calvisson
30620 BERNIS

Infirmière
Gaubiac Hélène
04 66 71 13 36
6 chemin Rossignols
30620 BERNIS

Infirmiers
Anselme - Lesec
04 66 71 17 96
Anselme Dominique
Lesec Sylvie
28 bd Charles Mourier
30620 BERNIS

Masseur Kinésithérapeute
Desboeufs Catherine
04 66 71 39 52
1 Bis bd Charles Mourier
30620 BERNIS

Masseur Kinésithérapeute
Dijoux Danièle
04 66 71 36 76
06 59 84 79 97
1 place du jeu de ballon
30620 BERNIS

Masseur Kinésithérapeute
Favand Laurence
04 66 71 36 76
1 bd Charles Mourier
30620 BERNIS

NUMÉROS UTILES

Masseur Kinésithérapeute/ Ostéopathe
Prunier Nicolas
06 64 71 19 62
11 Route d'Uchaud
30620 BERNIS

Orthophoniste
Guillem Aline
04 66 93 02 97
28 bd Charles Mourier
30620 BERNIS

Ostéopathe
Parasme Julie
07 83 79 38 02
39 Route de Nîmes
30620 BERNIS
Sur rendez-vous au Cabinet ou à Domicile.
Du lundi au samedi et jours fériés

Pédicure Podologue
Klein - Tejero Caroline
06 80 20 93 02

Pharmacie Delsol
04 66 71 08 45
11 place du
Jeu de Ballon
30620 BERNIS



Lundi : 8h30 - 12h15 / 14h30 - 19h30
Mardi : 8h30 - 12h15 / 14h30 - 19h30
Mercredi : 8h30 - 12h15 / 14h30 - 19h30
Jeudi : 8h30 - 12h15 / 14h30 - 19h30
Vendredi : 8h30 - 12h15 / 14h30 - 19h30
Samedi : 8h30 - 12h15 / 15h30 - 19h

Services transport

Taxis ADML
06 08 89 52 40
Place du
Jeu de ballon
30620 Bernis

Taxis Beaumelle Ortiz
06 85 48 40 34
Place Jeu de Ballon
309BERNIS

Taxis LB
06 45 20 80 15
Mas RIOS 212
Route de Nîmes à VAUVERT

Services habitation

EDF
0810 33 30 30
Serveur vocal

GDF
0810 43 30 30
Sécurité dépannage

SDEI
0810 86 38 63
Urgence

BRL
04 66 70 92
Urgence

ASSOCIATIONS BERNISSOISES

Culture

• Association Culturelle Bernissoise
François Bourdiaux
23 chemin carrière de Barrian - 30620 Bernis.
06 62 54 84 50

• Les amis de Bernis
David Arnal
4 bis impasse de l'enclos
30620 Bernis
06 83 69 15 05

• Festiv'arts
Patrick Boissier
13 rue du Mûrier
30620 Bernis
06 82 68 28 99

• Association Bernis Relaxation Yoga (ABRY)
Anne Cancel-Sergent
19 rue des iris - 30620 Bernis
06 12 77 89 30

Sports

• La boule bernissoise
Gérard Feljas
Président
07 84 45 82 26

• Chasse St-Hubert
Philippe Beudard
20 route de Nîmes
30620 Bernis
06 34 01 38 99

• JSB Judo
Colette Carlier
6 impasse de la Farigoule
30620 Bernis
06 26 37 43 79

• Football Club Bernis
Denis Beudard
5 rue du Creux de Mantes
30620 Bernis
06 82 68 43 90

• Gymnastique volontaire bernissoise
Myriam Boulet
2 chemin des Cavaliers
30620 Bernis
06 61 31 10 06

• AMSD Boxe
Cyril Jaumes
4 impasse du Mas des Pins
30620 Bernis
06 71 89 23 58

• Tennis
Bruno Dilien
645 rue de la Perdrix
30620 Uchaud
06 26 39 83 50

• Les vieux crampons bernissois
Pascal Méjan
19 Bd Charles Mourier
30620 Bernis - **06 12 99 86 47**

Loisirs

• Amicale des peintres
Janine Marti
8 rue de l'Aiguillerie
30620 Bernis
06 24 82 01 09

• Bernis Loisirs
Muriel Théron
12 rue du mail
30620 Bernis
06 83 12 07 48

ASSOCIATIONS BERNISSOISES



• **Club des aînés «La font de Vallongue»**
Denise Crémel
32 avenue de la Vaunage
30620 Bernis
04 66 71 29 69

• **Club Taurin Lou Félibre**
Jérémy Marcot
17 Bd Alexandre Ducros
30620 Bernis
06 34 68 31 87

• **Les enfants de la Bouvine**
Christelle Guenzi
330 avenue Robert de Joly Uchaud
07 87 35 65 23

• **T pas cap' sur scène**
Jocelyne Manias
18 chemin de beausoleil
30620 Bernis
06 25 58 78 35

• **Les Ateliers de Marie**
Marie Dey-Sanchez
21 rue Marquis de Baroncelli - 30620 Bernis
07 64 07 66 83

• **Club de tarot**
Claude Jacquot
33 Rue des Primevères
30310 Vergeze

Services

• **Crèche «La ronde des enfants»**
Mme Frédérique Jean
1 rue de la Croix du Vent
30620 Bernis
04 66 71 07 03

• **Les Mini-Pousses de Bernis**
Assistantes maternelles
Nelly Beaud
5 rue des Rachalans
30620 Bernis
06 65 28 90 23

• **Les Coccinelles**
Assistantes maternelles
Christel Radet
7 impasse Carrière Méjanne
30620 Bernis
06 62 65 25 94

Religieux

• **Paroisse catholique**
Georges Ciclet
3 chemin bas de Milhaud
30620 Bernis
04 66 71 94

• **Association de l'église protestante**
Eveline Ferté
13 rue du Rhony
30310 Vergèze
06 88 67 64 16

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



Votre préfecture se modernise ! Désormais vos demandes de délivrance de titres (cartes grises, permis de conduire, cartes nationales d'identité et passeports) **SE FONT EXCLUSIVEMENT EN LIGNE, 24h/24 et 7j/7 !**

ATTENTION depuis le 25 OCTOBRE 2017, les guichets des cartes grises et permis de conduire sont désormais fermés !

Une seule adresse pour l'ensemble de vos démarches : **https://ants.gouv.fr/**

Pour les personnes n'ayant pas accès à du matériel informatique, ou qui sont peu à l'aise avec Internet, des points numériques sont proposés en préfecture, en sous-préfectures et dans les Maisons de Services Au Public (listes des MSAP du Gard : **https://www.maisondeservicesaupublic.fr/carte-msap** où vous pourrez solliciter un médiateur numérique qui vous accompagnera dans vos démarches.
Service-Public.fr Ministère de l'intérieur

Permis de chasse

• Où s'adresser : Fédération Départementale des Chasseurs du Gard - 182 Route de Sauve - BP 57012
30920 Nîmes Cedex 2
• Pièces à fournir : Dossier d'inscription à retirer et déposer en Mairie (autorisation parentale pour les mineurs)
• Coût : Fixé chaque année

Casier judiciaire

• Où s'adresser : Demande sur papier libre en écrivant à : Casier judiciaire national - 44317 NANTES Cedex 3
ou télécharger l'imprimé sur le site
www.vos-droits-justice.gouv.fr

Recensement militaire obligatoire à 16 ans
• Où s'adresser : Mairie du domicile
• Pièces à fournir : Livret de famille + carte d'identité de l'intéressé.

Inscription scolaire
• Où s'adresser : Mairie du domicile

Carte d'électeur, inscription sur les listes électorales
• Où s'adresser : Mairie du domicile
• Pièces à fournir : Carte d'identité en cours de validité + justificatif de domicile de moins de 3 mois.
• Coût : Gratuit
• Rappel : Tout changement d'adresse, d'état civil, même sur la commune doit-être signalé au Service Elections de la Mairie.

Acte de décès
Où s'adresser : Mairie du lieu de décès ou du domicile au moment du décès
• Pièces à fournir : Date du décès, nom, prénom (nom de jeune fille)
• Coût : Gratuit
Pour une demande par courrier, joindre une enveloppe affranchie pour la réponse.

PACS
A partir du 1er Novembre 2017, l'enregistrement du PACS se fera à la **MAIRIE**, et non plus au tribunal !
Vous devez donc désormais faire enregistrer votre déclaration de Pacs à la Mairie de votre habitation commune.

Acte de mariage
• Où s'adresser : Mairie du lieu de mariage
• Pièces à fournir :
Indiquer la date du mariage, nom, prénoms et filiation + copie de Carte Nationale d' Identité du demandeur.
• Coût : Gratuit
Pour une demande par courrier, joindre une enveloppe affranchie pour la réponse.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Acte de naissance
• Où s'adresser : Mairie du lieu de naissance
• Pièces à fournir : Indiquer la date de naissance, nom, prénoms et filiation + Carte Nationale d' Identité du requérant
• Coût : Gratuit. Pour une demande par courrier, joindre une enveloppe affranchie pour la réponse.

Légalisation de signature sur document officiel
• Où s'adresser : Mairie du domicile
L'administré muni de sa carte nationale d'identité apposera sa signature sur le document devant l'officier d'Etat Civil
• Coût : Gratuit

Livret de famille
Où s'adresser: Mairie du domicile
Pièces à fournir : Imprimé de demande de duplicata ou second livret de famille à demander à la mairie qui fera le nécessaire. Vous pouvez également télécharger cette demande sur le site internet : **www.service-public.fr**
• Coût : Gratuit

Parrainage civil
• Pièces et renseignements à fournir : Courrier de demande de célébration à adresser à Monsieur le Maire.
Celui-ci doit indiquer la date et l'heure de célébration souhaitées ainsi que les coordonnées téléphoniques pour suite à donner

Mariage
• Où s'adresser : Mairie du domicile
Conditions de célébration : Pour plus d'information sur les pièces à fournir,
vous pouvez également consulter le site internet :
www.service-public.fr




Betty Camargue


Betty Camargue


pub